

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Meurthe-et-Moselle

AVIS IEN SUR DOSSIER SOUMIS A COMMISSION D'APPEL

Elèves scolarisés en CM2 en 2023/2024

A remplir si les parents font appel de la décision du conseil des maîtres et avant transmission à la DSDEN.

NB : L'avis donné par l'IEN est un avis concernant la situation globale d'appel (pertinence ou non de la décision de l'équipe et pertinence ou non de la décision de faire appel prise par les parents).

Nom élève :	Prénom :
Né(e) le :	Ecole:

Signature IEN: